

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B37AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Nathalie COURTOIS</b> (nathalie.courtois@helha.be)            Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)            Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)            Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)            Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)            Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies</b>  <b>Thierry MARTIN</b> (thierry.martin@helha.be)            Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)            Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies (HD)</b>  <b>Thierry MARTIN</b> (thierry.martin@helha.be)            Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)            Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)</p> <p><b>HELHa Louvain-la-Neuve</b>  <b>Xavier BRIKE</b> (xavier.brike@helha.be)            Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be)            Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be)            Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be)            Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
  - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
  - 3.1 Construire son identité professionnelle
  - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
  - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
  - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
  - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMI	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMK	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMN	Travail social et CPAS	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B37ASMI	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B37ASMK	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	20	
SOAS3B37ASMN	Travail social et CPAS	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique et intervention sociale dans le champ du handicap			
Code	7_SOAS3B37ASME	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sylvie NEF ( <a href="mailto:sylvie.nef@helha.be">sylvie.nef@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours s'inscrit dans une unité d'enseignement qui envisage différentes méthodes d'intervention sociale en faveur de différentes catégories de bénéficiaires. Dans le cadre du cours "Politique et intervention sociale dans le champ du handicap", il s'agit de tenir compte des spécificités du public visé pour questionner les politiques sociales et l'action sociale qui en découle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- I. Nommer les dispositifs de politique sociale d'intégration en faveur des personnes en situation de handicap.
- II. Identifier les institutions chargées de la mise en oeuvre de la politique du secteur en Belgique et plus particulièrement en Région wallonne.
- III. Analyser l'action sociale en faveur des personnes en situation de handicap en lien avec la promotion des droits fondamentaux de tout être humain et de la convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.
- IV. Identifier les conséquences sociales d'un handicap dans le cheminement personnel et/ou professionnel des personnes en situation de handicap et de leur famille.
- V. Maîtriser les notions et concepts clés inhérents au secteur du handicap.
- VI. Identifier les méthodes d'intervention en travail social en regard de la réduction d'autonomie inhérente au handicap.
- VII. Adopter un regard critique et un positionnement personnel par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
- VIII. Proposer des actions et des projets susceptibles de soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie en société et dans l'exercice de la citoyenneté.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Evolution historique des modes de prise en charge des personnes en situation de handicap en Belgique.
2. Politique sociale du secteur et les institutions chargées de leur mise en oeuvre.
3. Textes juridiques de protection.
4. Accompagnement psychosocial des personnes en situation de handicap et de leur famille.
5. Découverte et expérimentation de certains outils/techniques d'intervention.
6. Recherche documentaire.

## Démarches d'apprentissage

Plusieurs méthodes d'apprentissage seront utilisées : cours magistral, discussion à partir de supports vidéos, d'articles, rencontres avec des professionnels, éventuellement des personnes en situation de handicap et/ou leurs proches, découvertes de projets "novateurs".

Une collaboration est envisagée avec la bibliothèque de l'école.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de questions-réponses à la demande des étudiants

## Ouvrages de référence

Ouvrage de référence :

- BLANC, A. (2012,2015) Sociologie du handicap. (2ieme Ed.)Paris, Ed. Dunod, collection Armand Colin.
- HAELEWYCK, M-C., GASCON, H.,DETRAUX J-J., KALUBI, J-C (2013) Inclusion des personnes en situation de handicap, une question d'intervention(s) !. Actes du 11ème congrès AIRHM. 7 au 9 avril 2010. Mons, Belgique.
- MERCIER, M., SALBREUX, R. (dir.) (2018). Ethiques et Handicaps. Namur, Presse Universitaire de Namur.
- NADER-GROSBOIS, N. (2015). Psychologie du handicap. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck.
- NUSS, M. (2007) Former à l'accompagnement des personnes handicapées. Paris, Ed. Dunod.
- PAGES, V. (2012). Maxi fiches : Handicaps et psychopathologies. Paris, Ed. Dunod.
- VILLE, I., FILLION, E., RAVAUD, J-F. (2014). Introduction à la sociologie du handicap : Histoire, politiques et expérience. Louvain-la-Neuve, Ed. De Boeck supérieur.

## Supports

- Power point
- Documentaires
- Textes

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit en juin.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

-

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mineurs en difficulté			
Code	7_SOAS3B37ASMI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie COURTOIS</b> ( <a href="mailto:nathalie.courtois@helha.be">nathalie.courtois@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à projeter l'étudiant dans sa future fonction d'assistant social dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse élargi. Cette immersion virtuelle dans le métier se décline sur trois volets :

- Approche des problématiques psycho-sociales liées aux mineurs en difficulté
- Approche du réseau de services spécialisés et de services de première ligne
- Approche de processus et de méthodes d'intervention pluridisciplinaires adaptés

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Identifier et analyser certaines problématiques liées aux mineurs, en les recadrant dans leur contexte d'émergence.
- Identifier les acteurs et le réseau liés à l'aide aux mineurs en difficulté, en expliquer les missions, la culture, les positionnements et stratégies.
- Sur base de l'analyse de situations, élaborer, mettre en œuvre et évaluer certains processus d'intervention sociale, liés à la prise en charge de mineurs en difficulté.
- Recourir à certains outils, techniques et méthodes spécifiques à l'aide pluridisciplinaire aux mineurs en difficulté.
- Développer une réflexion critique à propos des problématiques et réponses évoquées.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours se développe sur trois axes qui s'entrecroisent :

- Approche et analyse des difficultés et problématiques rencontrées par le public concerné en ciblant la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et les jeunes majeurs, en s'intéressant à l'environnement familial et social, en pointant la complexité et souvent le cumul de celles-ci (citons quelques exemples : négligence et maltraitance parentale, abus sexuels, différentes violences subies ou exercées, conduites à risque, addictions diverses, délinquance, détresse psychique, décrochage scolaire, grossesses précoces, etc.
- Approche approfondie du réseau des services mandants (SAJ,SPJ), des services spécialisés privés (SRG, SA...) et publics (IPPJ,...), approche de services généraux de première ligne (AMO,SOS Enfants, centre PMS,

- espacesrencontres,...) en s'intéressant aux expériences et projets novateurs
- Approche méthodologique : mise en exergue des types d'intervention à savoir prévention, aide volontaire et contraignante, mise en exergue du rôle de l'assistant social, du travail en réseau

### **Démarches d'apprentissage**

Présentation théorique avec approche interactive (expériences professionnelles, exploitations des vécus de stage des étudiants)

- Mini- conférences interactives de personnes extérieures et professionnels de terrain
- Echanges interactifs, avec démarche déductive, sur base de présentations de situations-problèmes illustratives
- valorisation de différents outils (ex : génogramme)

Remarque importante : chaque séance de cours est structurée de manière à varier les modes d'activité.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Lors des interventions de professionnels de terrain, travail interactif d'analyse et de synthèse sur une situation problème.

Dernier cours consacré aux questions-réponses et à des cas pratiques

### **Ouvrages de référence**

Bibliographie qui sera complétée en classe :

- Alföldi F. (1999) L'évaluation en protection de l'enfance. Théorie et méthode. Ed. Dunod, Paris
- Ausloos G. (1995) La compétence des familles. Ed Erès, Paris
- Barudy J. (2007) La douleur invisible de l'enfant. Ed Erès, Paris
- Blaya C. (2010) Décrochages scolaires, l'école en difficulté. De Boeck édition, Collection De ketele, Bruxelles
- Boutin G., Durning P. (2008) Enfants maltraités ou en danger. L'apport des pratiques socio-éducatives. Ed. L'Hamarttan, Paris
- Brudy J. et Dantagnan M. (2007) De la bientraitance infantile : compétences parentales et résilience. Ed. Fabert, Paris
- CadarT M-L. (2003) Une histoire de rencontres. Autour des familles à difficultés multiples, Spirale 2003/1 (no 25), p.143-148. DOI 10.3917/spi.025.0143
- Coslin Pierre G. (2003) Les conduites à risque à l'adolescence. Edition Armand Colin, Collection Cursus, Paris
- Hauswald G. (2015). L'adolescence en poche : comprendre et aider nos adolescents. Ed. Erès, Toulouse
- Haut comité de la fonction publique. (2000) La souffrance psychique des adolescentes et des jeunes adultes. Rennes, ENSP.
- Meynkens-Fourez M., Vanderborght C., Kinoo Ph. (2012) Eduquer et soigner en équipe/ manuel de pratiques institutionnelles. Ed. De Boeck, Bruxelles
- Poncet-Bonissol Y. (2010). Adolescents : crises, révoltes, fractures. Comment faire face. Ed. Dangles, Paris
- Romano H. et Izard E. (dir) (2016) Danger en protection de l'enfance. Ed. Dunod, Paris
- Seron C. (dir.) (2007) Miser sur la compétence parentale. Ed Erès, Paris
- Vander Borght C., Tortolano S. (2016) Accompagner les situations de vulnérabilité. Clés pour une posture professionnelle. Chronique sociale, Lyon

### **Supports**

- Notes de cours
- Powerpoint
- Vidéos
- Folders distribués par certains intervenants

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

-

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et Toxicomanie			
Code	7_SOAS3B37ASMK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric HUSSON ( <a href="mailto:eric.husson@helha.be">eric.husson@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

- I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la géopolitique des drogues.
- II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
- III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
- IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
- V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
- VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.  
Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.  
Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.  
Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.  
Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)  
Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)  
Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)  
Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

#### Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

## Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

## Ouvrages de référence

ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Léopard.  
MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Léopard.  
LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.  
JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.  
OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.  
BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.  
COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.  
MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

## Supports

Présentation Powerpoint  
Partage d'articles .pdf en ligne  
Bibliographie spécialisée disponible  
Sites Internet

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillesse et société			
Code	7_SOAS3B37ASML	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Myriam LELEU</b> ( <a href="mailto:myriam.leleu@helha.be">myriam.leleu@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le vieillissement démographique est un phénomène de société unique dans l'histoire qui soulève de nombreuses questions individuelles mais aussi sociales, économiques, politiques. Ces questions s'inscrivent dans un mouvement global qui touche la vie quotidienne, les solidarités familiales, les relations intergénérationnelles, les ressources sociales, la retraite, le monde du travail, le marché des seniors, l'habitat, la gestion des âges, l'exercice de la citoyenneté, la dépendance et la perte d'autonomie, la fin de vie, etc.

Cette activité d'apprentissage vise à :

- produire un regard réflexif sur les différentes approches de la vieillesse et du vieillissement ;
- appréhender le vieillissement individuel et collectif avec un regard critique, dépassant les idées toutes faites issues des représentations sociales ;
- sensibiliser à l'avance en âge comme un processus naturel de la vie, au vieillissement démographique à ses enjeux et à ses défis, à l'évolution des liens intergénérationnels, aux conséquences de la dépendance et de la perte d'autonomie, etc. ;
- relier théorie et réalité, concepts et terrain, analyse et outils concrets.

Ces objectifs généraux sont poursuivis au travers d'une double approche :

- une approche fondamentale du sens de la vieillesse pour l'être humain et une réflexion de fond sur les effets du vieillissement sur la société ;
- une approche méthodologique basée sur des éléments de législation sociale, des outils de mesure et des grilles techniques, le repérage d'expériences pilotes et de structures d'aide ciblées sur les besoins émergents avec l'avance en âge.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir les principales caractéristiques du sujet âgé et les spécificités du vieillissement ;
- II. développer un regard critique sur le contexte démographique et idéologique de la 'gérontocroissance' ;
- III. expliquer les théories et modèles gérontologiques fondamentaux ;
- IV. utiliser les outils de la gérontologie sociale (grilles d'observation, échelles d'évaluation) ;
- V. identifier les structures d'aide et d'accompagnement répondant aux besoins des personnes âgées ;
- VI. évaluer les différentes situations de vieillissement individuel, en regard de projets ou expériences pilotes et prendre distance avec la réalité du terrain ;
- VII. comprendre et analyser les trajectoires de vie et les besoins spécifiques des personnes âgées.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Contexte démographique et enjeux du vieillissement de la population.
- Théories gérontologiques, modèles de vieillissement et définition générique de la vieillesse.
- Regard sur les représentations sociales et culturelles de la vieillesse.
- Systèmes familiaux, relations entre les générations et solidarités de proximité.
- Retraite et retraités, une transition individuelle et une construction socio-économique : fin de carrière, gestion des travailleurs âgés, vieillissement actif, modèles de retraite.
- Dépendance et autonomie : avancée en âge, fragilité, vulnérabilité.
- Du domicile à la maison de repos : une aide individualisée dans un contexte privatif ou collectif.
- Limites de l'intervention professionnelle : cas de la maltraitance.
- Accompagnement en fin de vie.
- Un projet-pilote : Wallonie Amie des Aînés.

#### Démarches d'apprentissage

- Enseignement interactif qui demande une participation active des étudiants.
- Approche du vieillissement par thématique.
- Développement de questions professionnelles en lien avec le travail social
- Réalisation et analyse d'un récit de vie d'une personne âgée.
- Activité spécifique : visite d'une institution, colloque, conférence, théâtre-action, témoignages de personnes ressources, etc.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi régulier de l'évolution des travaux individuels et collectifs réalisés par les étudiants.
- Echanges en séance sur l'expérience du récit de vie.
- Discussion autour de la compréhension de textes proposés à la lecture.
- Accompagnement individualisé à la demande, sur des thématiques spécifiques choisies par les étudiants.

#### Ouvrages de référence

- BERGERET-AMSELEK C. (dir.) (2013). L'avancée en âge, un art de vivre, Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées... et des autres
- V. CARADEC V. (2001). Sociologie de la vieillesse, Paris : Nathan, Université
- CARBONNELLE S. (dir.) (2010). Penser les vieillesse. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge, Paris : Seli Arslan
- GUILLAUMOT Ph. (2006). Le sujet âgé, ses proches et ses soignants, Ramonville Saint-Agne : Erès, Relations
- FERNANDEZ L., SAGNE A. (dir.) (2013). Psychologie clinique du vieillissement : 15 études de cas. Image du corps, angoisse de mort, trouble de la perception du temps, perte de mémoire, Paris : In Press, Concept-Psy
- LELEU M., MANDY M.-P. (dir.) (2005). Regards neufs sur l'accompagnement de la personne âgée, Hamme-Mille : asbl Cep-âge
- PITAUD Ph. (dir.) (2013). Vivre vieux, mourir vivant, Toulouse : Erès, Pratiques du champ social
- VEZINA J., CAPPELIEZ Ph., LANDREVILLE Ph. (2013-3ème éd.). Psychologie clinique, Lyon : Chronique sociale

#### Supports

- Syllabus.
- Présentation powerpoint.
- Portefeuille de lectures scientifiques et témoignages de personnes âgées.
- Consignes pour la réalisation du récit de vie et son analyse.
- Documentaires vidéo sur la vieillesse.
- Représentations visuelles de la vieillesse (photo, dessin, peinture).

### 4. Modalités d'évaluation

## Principe

L'évaluation comprend un examen oral (40% des points) et un travail (60% des points) :

- un examen oral qui se réalise en deux temps : une défense du travail écrit et la réponse à des questions démontrant la connaissance des concepts et théories gérontologiques ;
- la réalisation d'un travail écrit contenant l'analyse d'un récit de vie d'une personne de plus de 65 ans à objectiver selon une dimension théorique de la gérontologie sociale et un regard critique sur l'activité spécifique.

NB: Pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	60% + 40% ExO	Trv	60%+ 40% ExO

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

-

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et CPAS			
Code	7_SOAS3B37ASMN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Annick DRUGMANT</b> (annick.drugmant@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Aujourd'hui, l'étendue des missions des CPAS, reflète l'image de la complexification des parcours de vie des individus et des besoins qui y sont liés.

Le cours a donc pour ambition de travailler les représentations autour de cette institution et de ses bénéficiaires, d'en rappeler et détailler les missions légales et les différentes formes d'aide sociale.

Il s'agit d'approfondir les droits sociaux, affiner les connaissances nécessaires à l'assistant social pour pratiquer dans le secteur, en regard des réalités sociales en constante évolution.

Les CPAS évoluent dans un contexte général de pauvreté et d'exclusion sociale inquiétants qui ne peut que concerner tout travailleur social.

Outiller tout futur AS des connaissances de base et pratiques relatives au droit à l'intégration sociale, la disposition au travail, l'insertion professionnelle, la formation, les études via le PISS, le rapport à l'argent, la gestion du budget et l'endettement, la notion de contrôle et de dignité humaine.

Le cours alternera expériences, notions théoriques, exercices et échanges avec des professionnels.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier les missions générales et spécifiques des CPAS.
- II. Identifier les différentes composantes du Droit à l'Intégration Sociale à travers le PIIS et la disposition au travail.
- III. Nommer les deux volets principaux de l'Aide Sociale.
- IV. Adopter un regard critique par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
- V. Être capable d'élaborer une enquête sociale ainsi qu'un projet individuel d'insertion.
- VI. Questionner les notions de contrôle social, secret professionnel et équité.
- VII. Utiliser les outils techniques en regard de chaque mission spécifique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours se développe autour de deux approches bien distinctes :

#### Approche fondamentale :

- Le cadre législatif : la loi organique et la loi sur le DIS.
- Les organes décisionnels (le politique et l'administration)
- Les missions générales et spécifiques des CPAS
- Le Droit à l'Intégration Sociale en mettant le focus sur la disposition au travail, le PIIS (contractualisation), les

- sanctions et les recours.
- L'Aide Sociale et Spécifique.

### **Approche dynamique :**

- Focus sur les 4 missions principales : l'insertion, guidance budgétaire, logement et troisième âge.
- Présentation de différents outils techniques et mises en pratiques.
- Intervention de professionnels.

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistral
- Approche interactive basée sur l'expérience professionnelle des étudiants en stage.
- Intervention de personnes ressources
- Exercices et réflexions en sous-groupes

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Tout au long du cours, il sera mis l'accent sur les échanges avec les étudiants. Un temps de questions/réponses sera organisé à leur demande.

### **Ouvrages de référence**

- Thomas-Lodefier M.C (2019). Les missions au coeur du CPAS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Duchêne J&Xhaufaire S (2017). La disposition au travail et le PIIS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Cultures et Santé (2015). Les Centres publics d'action sociale. Guide d'accompagnement.
- Focquet Jean-Pierre (2019). La récupération de l'aide sociale. Editions Vanden Broele.
- Antoine Bernard (2009) Travail Social et écriture légale en CPAS. Editions Vanden Broele.
- Berger Jean -Marie (2012). De la relation de confiance à la lutte contre la fraude sociale. CPAS Plus.6-7
- SPP Intégration sociale (2016). Circulaire relative à la loi du 21/07/2016 modifiant la loi du 26/05/2002 concernat le droit à l'intégration sociale.
- Fédération des CPAS (02/2017).40ANS d'action sociale en Wallonie. Des préjugés à la réalité. Mouvement Communal .915 Focus.
- Steve Gilson. Formation Union des Villes et Communes de Wallonie (2004) La guidance budgétaire en CPAS.Notes de formation S.Molle.
- Hugues-O.Hubert (09/2016) .Contractualisation et aide sociale : le contrat a ses raisons que la raison ignore....Communication Etats Généraux de l'insertion.
- La bibliographie sera enrichie d'ouvrages, articles et circulaires au vu des évolutions dans le secteur.

### **Supports**

- Power point
- Articles de revue ou de presse
- Mise à disposition d'articles de loi, circulaires.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La participation au cours est obligatoire à concurrence de 80%. Une absence injustifiée à + de 20% des cours provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen (sauf pour les étudiants en crédit résiduel). Ce retrait est annulé pour la seconde session.

Examen écrit sur base de questions fermées et ouvertes ainsi que des mises en situation.

### **Pondérations**

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).